CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115039** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2028**

ÉDITÉ LE 12/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RCS CMANBÉRY 2001B50299

Siret : 439 055 039 00036

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8106015

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147255038

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147255038

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SARL ALLAMANNO

AVENUE D'ITALIE
CENTRE D'AFFAIRES ET DE RESSOURCES
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Téléphone : 06 22 30 61 36 **Fax :**

Portable : 06 22 30 61 36

Responsabilité légale :
ALLAMANNO WILLIAM GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : www.sarlallamanno.fr

E-mail : sarlallamanno@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 694 226 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	22/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		22/01/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/11/2026 11:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E115039** **VALABLE JUSQU'AU** **26/01/2028**

ÉDITÉ LE **12/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2001
Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RCS CMANBÉRY 2001B50299

Siret : **439 055 039 00036**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 8106015

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147255038

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147255038

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **SARL ALLAMANNO**

AVENUE D'ITALIE
CENTRE D'AFFAIRES ET DE RESSOURCES
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Téléphone : 06 22 30 61 36 **Fax :**
Portable : 06 22 30 61 36

Site Internet : www.sarlallamanno.fr
E-mail : sarlallamanno@orange.fr

Responsabilité légale :
ALLAMANNO WILLIAM GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/01/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	27/01/2022
o Isolation des combles perdus	27/01/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	27/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/11/2026 11:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.